







Communiqué

Habitants de Nîmes, Vaunage et Gardonnenque : Votre service de collecte des déchets ménagers évolue à partir du 2 octobre

Jeudi 7 septembre 2023 – Nîmes Métropole. Face aux enjeux environnementaux et financiers liés à la gestion des déchets ménagers, Nîmes Métropole s'engage activement et fait évoluer son service de collecte. Après le nouveau site / appli « Mon service déchets » lancé en juin avec le partenaire Suez, de nouveaux services et fréquences de collecte vont voir le jour à partir du 2 octobre 2023 à Nîmes et dans les communes de la Vaunage et de Gardonnenque. Objectif ? « Plus de tri, moins de déchets » !

« Il s'agit d'inscrire notre territoire dans une stratégie d'amélioration de la qualité du service de collecte des déchets, au plus près des besoins des usagers, et d'encourager ainsi la réduction des déchets et l'optimisation du geste de tri », rappellent Franck Proust, président de Nîmes Métropole, et Bernard Angelras, vice-président délégué à l'Environnement, à la Collecte et au Traitement des déchets.

Pourquoi une telle évolution?

L'extension des consignes de tri ces dernières années a permis d'élargir le nombre de déchets pouvant être triés, entraînant une diminution du volume des ordures ménagères à collecter et incinérer. Malgré cette amélioration des consignes de tri, aucune adaptation de la collecte des déchets n'avait été mise en œuvre sur le territoire de Nîmes Métropole. Conséquence : les camions-bennes ont continué de collecter les déchets ménagers à la même fréquence sans pour autant faire le plein comme auparavant. Ils génèrent un coût financier et impactent l'environnement, causant des nuisances sonores et polluant l'air. Parallèlement, la sensibilisation liée au tri, à la collecte des déchets devait être modernisée, plus proche des usagers, les démarches en ligne plus adaptées aux besoins des usagers.

Qu'est-ce qui va changer ?

Lundi 2 octobre, Nîmes Métropole entame l'évolution de son service de collecte des déchets ménagers et assimilés sur la ville de Nîmes et les communes des secteurs de la Vaunage et de Gardonnenque (Caveirac, Clarensac, Dions, La Calmette, Langlade, Saint-Dionisy, Saint-Cômeet-Maruéjols, Saint-Chaptes, Sainte-Anastasie). Celle-ci va se traduire par un changement des jours de collecte et, dans certains secteurs, une modification de la fréquence de passage des véhicules de collecte (Voir ici la carte des jours et fréquence de collecte sur Nîmes à partir du 2 octobre ; entrer ici le nom de votre commune pour les habitants de la Vaunage et de

Gardonnenque). En parallèle, le service de collecte des encombrants est renforcé, le déploiement des composteurs et lombricomposteurs gratuits se poursuit, tandis que des solutions sont en cours d'élaboration pour traiter la collecte exceptionnelle des déchets verts.

Quel accompagnement est mis en place ?

Ces nouvelles mesures nécessitant de nouvelles pratiques, Nîmes Métropole et ses partenaires ont mis en place des outils spécifiques, à l'image du kit usagers qui va être déposé dans les boîtes aux lettres de tous les foyers concernés (Voir supports à disposition cidessous). Le site - décliné en appli -, « MonServicesDéchets » est LE nouvel outil dédié qui permet à tous les habitants de l'agglo de gérer leur déchets au quotidien et de réaliser leurs démarches en ligne : consulter les jours de collecte ; le guide de tri, obtenir des bacs, des composteurs et lombricomposteurs ; demander l'enlèvement des encombrants ; avoir accès aux déchèteries... Autre nouveauté : une équipe de six ambassadeurs de tri sera à la disposition des usagers pour les aider à comprendre les règles de tri et sensibiliser les plus jeunes dans les écoles, collèges et lycées. Enfin, un local dédié, l'« Espace accueil usagers service déchets », ouvrira ses portes le 19 septembre au 8 de la rue Régale, au centre-ville de Nîmes. Les usagers seront sensibilisés aux gestes de tri, accompagnés dans leurs démarches ou pourront obtenir des sacs de tri.

Nîmes Métropole remercie encore tous les habitants de leur participation active à cette évolution bénéfique pour notre territoire.

Contacts usagers:

- Direction de la collecte et du traitement des déchets ménagers (DCTDM) de Nîmes Métropole : dctdm@nimes-metropole.fr / 04 66 02 54 54 (du lundi au vendredi, 8h30-12h/14h-17h)
- Service de collecte des encombrants : rdv en ligne sur <u>monservicedechets.com</u> / 0800 420 420.

Supports à disposition :

- 1. Kit écogestes à destination des habitants de Nîmes
- 2. <u>Kit écogestes à destination des habitants de Caveirac, Clarensac, Dions, La Calmette, Langlade, Saint-Dionisy, Saint-Côme-et-Maruéjols, Saint-Chaptes, Sainte-Anastasie</u>
- 3. Visuel de la campagne « Evolution du service de collecte »

Contacts Presse:

Agnès Vernier

Chargée de communication Collecte et traitement des déchets, Nîmes Métropole 04 66 02 54 20 / agnes.vernier@nimes-metropole.fr

Laura Rilcy Chargée de communication Occitanie, Suez 06 87 79 46 69 / <u>laura.rilcy@suez.com</u>